



BREUSCH'  
wickersheim



*Le village en action*



Bulletin municipal - Juillet 2017

# Sommaire

1	Le mot du maire
2	Conseil Municipal et Nouvelles de la Mairie
4	Infos Eurométropole
5	Voiries, espaces et environnement
6	Finances
8	Urbanisme et Bâtiments
8	Projets
9	État civil
10	Évènementiel
12	Affaires scolaires et enfance
13	Vie associative
18	Renseignements et autres informations

## Responsable de la publication :

Michel BERNHARDT

## Membres de la commission « communication » :

Richard HOFMANN, Doris TERNOY, Jean MEYER,  
Daniel SEIFERT, Anne SCHAUB, Denis LEJEUNE,  
Jean-Louis NIEDERST, Lucien KRATZ.

Numéro imprimé à 650 exemplaires

Vente et reproduction interdite

Par respect de l'environnement ce document est imprimé sur du papier issu  
de forêts gérées durablement et sans chlore

## Conception et impression :

Imprimerie Sostralib - 03 88 04 17 24

Dépôt légal : juillet 2017



Chers concitoyens

Préserver l'ancien : accepter la nouveauté.

J'ai découvert dans l'édition du printemps 2017 des « Saisons d'Alsace » ce que des jardiniers ou horticulteurs amateurs savent faire pousser en accord avec la nature et selon les configurations des divers terrains. Plus près de nous, les journées du patrimoine ou portes ouvertes drainent toujours une foule impressionnante de curieux de tous âges.

Le Château de Kolbsheim est un de ces hauts-lieux touristiques avec ses jardins en terrasses, sa forêt et ses clairières : cet ensemble est qualifié de jardin remarquable. Nos villages ont toujours manifesté une certaine fierté par rapport à leurs châteaux, mais ne sont jamais intervenus dans la restauration de tels ouvrages. A Breuschwickersheim, nous découvrons ces jours-ci un château cerné par des échafaudages, avec dans la cour une grue dont la flèche dépasse le faitage du toit. Le bâtiment emblématique de notre commune se refait donc une nouvelle jeunesse dont nous ne pouvons que nous réjouir. Je suis heureux de constater que ce bâtiment émerge enfin d'une période d'incertitudes.

La municipalité prévoit de répertorier les maisons à colombages remarquables, avec l'accord des propriétaires, dans le but de les préserver d'éventuelles malfaçons lors de travaux futurs.

Comme nous entrons bientôt dans l'été, saison des foires et fêtes en Alsace, notre collectivité de tutelle l'E.M.S. compte organiser une journée « Fermes ouvertes » à l'ouest de STRASBOURG. Le 10 septembre 2017 est la date retenue pour cette manifestation qui doit faire découvrir aux citoyens nos villages afin de mettre en valeur, la trame verte le long des cours d'eau, les cultures en terrasse vers Osthoffen, la biodiversité préservée ainsi que la nature qui reprend ses droits sur les parcelles en friches, véritables refuges pour la faune sauvage.

Votre Maire, Michel BERNHARDT



*Je souhaite à toutes et à tous  
une belle saison estivale reposante  
et riche de découvertes.*



## Conseil Municipal du 12 décembre 2016

1. Débat sur les orientations générales du Projet d'Aménagement et de Développement Durables du Plan Local d'Urbanisme intercommunal de la Communauté de Communes Les Châteaux (délibération n° 68/2016)
2. Subvention Bétons et Biftons (délibération n° 69/2016)

## Conseil Municipal du 20 janvier 2017

1. Avis sur le programme de voirie 2017 de l'Eurométropole de Strasbourg (délibération n° 1/2017)
2. Autorisation de signature par Monsieur le Maire des documents relatifs à la demande de subvention de transition énergétique de l'EMS (délibération n° 2/2017)
3. Demande de subvention pour jardins pédagogiques (délibération n° 3/2017)
4. Désignation du représentant communal titulaire et du suppléant de la CLECT (Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées) de l'Eurométropole de Strasbourg (délibération n° 4/2017)
5. Désignation du représentant communal titulaire et du suppléant de la CIPA (Commission Intercommunale pour l'Accessibilité) de l'Eurométropole de Strasbourg (délibération n° 5/2017)

## Conseil Municipal du 27 février 2017

1. Restitution de l'actif de la Communauté de Communes Les Châteaux à la Commune de Breuschwickersheim (délibération n° 6/2017)
2. Plan de financement dans le cadre des travaux de renouvellement de l'éclairage public du lotissement Bellevue (délibération n° 7/2017)
3. Fixation d'un taux horaire pour les travaux de réparation en cas de casse par les locataires de la salle polyvalente (délibération n° 8/2017)

## Conseil Municipal du 24 mars 2017

1. Désignation des membres de la Commission Intercommunale d'Aménagement Foncier (CIAF) d'ERNOLSHEIM-sur-BRUCHE, BREUSCHWICKERSHEIM et KOLBSHEIM (délibération n° 9/2017)
2. Rectification concernant la restitution de l'actif de la Communauté de Communes Les Châteaux à la Commune de Breuschwickersheim (délibération n° 10/2017)
3. Intégration de résultat par opération d'ordre non budgétaire suite à la dissolution de la Communauté des Communes « Les Châteaux » (délibération n° 11/2017)
4. Mise à jour des indices des indemnités pour le Maire et les Adjoints (délibération n° 12/2017)
5. Vote du compte administratif 2016 (délibération n° 13/2017)
6. Vote du compte de gestion 2016 (délibération n° 14/2017)
7. Affectation de résultats (délibération n° 15/2017)
8. Vote du budget primitif 2017 (délibération n° 16/2017)
9. Vote des taux d'imposition 2017 (délibération n° 17/2017)
10. Vote des subventions 2017 (délibération n° 18/2017)

## Conseil Municipal du 7 avril 2017

1. Choix de l'entreprise pour la réalisation de mini-tombes (caves-urnes) (délibération n° 19/2017)
2. Choix de l'entreprise dans le cadre des travaux de réfection du mur de séparation entre l'église et la propriété voisine (délibération n° 20/2017)
3. Organisation du bureau de vote pour les élections présidentielles (délibération n° 21/2017)

## Conseil Municipal du 12 mai 2017

1. Validation du projet de renouvellement de l'éclairage public du lotissement Bellevue afin de lancer l'appel d'offres (délibération n° 22/2017)
2. Vente de l'ancien tableau de l'école maternelle (délibération n° 23/2017)
3. Indemnité pour les élections présidentielles 2017 (délibération n° 24/2017)
4. Organisation du bureau de vote pour les élections législatives (délibération n° 25/2017)
5. Versement d'une subvention exceptionnelle à l'Amicale des Sapeurs-Pompiers (délibération n° 26/2017)

Les comptes-rendus détaillés peuvent être consultés dans les panneaux d'affichage de la Commune dans les jours suivants la tenue du Conseil, ainsi qu'au secrétariat de la Mairie et sur le site internet de la Commune [www.breuschwickersheim.fr](http://www.breuschwickersheim.fr). Pour plus de renseignements au sujet des délibérations prises lors des Conseils Municipaux, vous pouvez vous adresser à la Mairie.



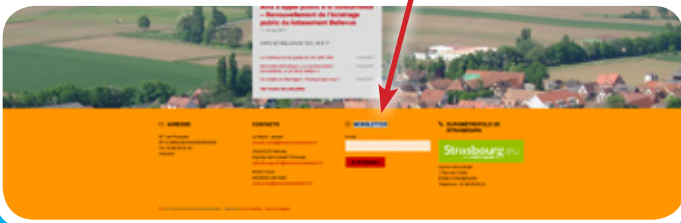


## Démission d'une conseillère municipale

Suite à la démission pour raisons personnelles du Conseil Municipal de Madame Véronique HAMANN le 13 mai dernier, c'est le suivant sur la liste qui est appelé à siéger au Conseil Municipal, à savoir Monsieur Rémy BERNHARDT. Merci à Véronique HAMANN de son implication et on souhaite la bienvenue à Rémy BERNHARDT.

### Site Internet

Pensez à vous inscrire sur la Newsletter si cela vous intéresse  
<http://breuschwickersheim.fr>



## Déclaration en Mairie

Pour vous aider à «bien vivre» à Breusch, la Mairie a besoin de connaître tout changement de votre situation :

- Que vous arriviez nouvellement à Breusch
  - Que vous changiez de résidence au sein de la commune
  - Que vous décidiez de quitter la ville pour résider ailleurs
- N'oubliez pas de le signaler auprès de la Mairie.

### ATTENTION !

Une déclaration d'arrivée (changement de commune) ne vaut pas inscription sur liste électorale. Il vous faudra pour valider votre inscription faire parvenir au service compétent votre demande d'inscription accompagnée des pièces justificatives.

## Recensement militaire obligatoire à 16 ans

Démarche civique essentielle, le recensement obligatoire est la deuxième étape du « parcours de citoyenneté » (la première étant l'enseignement de Défense prévu par la loi dans les programmes scolaires des classes de 3<sup>ème</sup> et de 1<sup>ère</sup>).

Tous les jeunes français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile, ou au consulat, s'ils résident à l'étranger. Cette obligation légale est à effectuer dans les 3 mois qui suivent votre 16<sup>ème</sup> anniversaire.



La Mairie (ou le consulat) vous remettra alors une attestation de recensement. Il est primordial pour vous de la conserver précieusement.

## Attestation de recensement

Cette attestation vous sera réclamée si vous voulez vous inscrire à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique (CAP, BEP, BAC, permis de conduire, et même conduite accompagnée, ...).

Les données issues du recensement faciliteront votre inscription d'office sur les listes électorales à 18 ans si les conditions légales pour être électeur sont remplies.

Après avoir été recensé, et jusqu'à l'âge de 25 ans, vous êtes tenu de faire connaître au Bureau du Service National de rattachement tout changement de domicile ou de résidence, de situation familiale et professionnelle.



PAS D'ATTESTATION,  
PAS DE CODE



## Journée d'Appel de Préparation à la Défense (JAPD)

Elle constitue la 3<sup>ème</sup> étape du « parcours de citoyenneté ». La JAPD est obligatoire pour les garçons et les filles entre la date de recensement et l'âge de 18 ans.

C'est l'occasion d'avoir un contact direct avec la communauté militaire et d'y découvrir de multiples métiers et spécialités, civiles et militaires.

En fin de journée, un CERTIFICAT DE PARTICIPATION vous est remis. Ce certificat obligatoire est requis pour l'inscription aux examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique.

*Pièces à produire pour le recensement :*  
carte d'identité du jeune + livret de famille

*Bureau du service national de rattachement :*  
Caserne Rajeot de la Touche  
44 rue Lauth  
67000 Strasbourg  
Téléphone  
**+33 3 90 23 37 52**

*Courriel :*

**[bsn-str.sga@defense.gouv.fr](mailto:bsn-str.sga@defense.gouv.fr)**

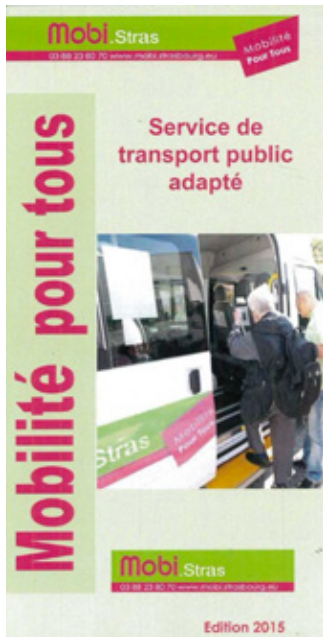
Pour plus d'information, consulter :

[www.service-public.fr](http://www.service-public.fr) et [www.defense.gouv.fr](http://www.defense.gouv.fr)



## Qu'est-ce que MobiStras?

**Le service de transport à la demande pour les personnes à mobilité réduite de l'Eurométropole de Strasbourg.**



MobiStras est un **service public de transport collectif à la demande**, destiné à faciliter les déplacements des personnes à mobilité ou autonomie réduite sur les 33 communes de l'Eurométropole de Strasbourg. Pour tout déplacement, MobiStras offre aux usagers une prestation **de trottoir à trottoir**, avec réservation préalable. Grâce à ses conducteurs spécialement formés et à ses véhicules adaptés, le service MobiStras améliore le quotidien des personnes qui ne peuvent pas emprunter le réseau urbain classique CTS.

## COMMUNES DESSERVIES

Les 33 communes de l'Eurométropole de Strasbourg desservies sont les suivantes :



Achenheim, Bischheim, Blaesheim, Breuschwickersheim, Eckbolsheim, Eckwersheim, Entzheim, Eschau, Fegersheim, Geispolsheim, Hangenbieten, Hoenheim, Holtzheim, Illkirch-Graffenstaden, Kolbsheim, Lampertheim, Lingolsheim, Lipsheim, Mittelhausbergen, Mundolsheim, Niederhausbergen, Oberhausbergen, Oberschaeffolsheim, Osthoffen, Ostwald, Plobsheim, Reichstett, Schiltigheim, Souffelweyersheim, Strasbourg, Vendenheim, La Wantzenau, Wolfisheim.

Exceptionnellement, des transports en dehors de ce périmètre peuvent être réalisés sur devis.

Pour tous renseignements complémentaires et pour faire votre demande, voici le lien : [www.mobi.strasbourg.eu](http://www.mobi.strasbourg.eu)

## Carte évasion

### Des offres avantageuses avec la carte Evasion

La carte Evasion vous permet d'accéder à des tarifs avantageux à des lieux culturels et sportifs sous condition de détention de la carte d'invalidité et de ressources.

### UNE CARTE ÉVASION EUROMÉTROPOLITAINE

Née des volontés politiques sociales volontaristes de l'Eurométropole et de la ville de Strasbourg, la carte évasion est un sésame qui permet aux personnes âgées et handicapées aux revenus modestes, d'accéder au sport, aux loisirs et à la culture à tarifs préférentiels.

Le dispositif Carte Saphir (Services et Avantages pour Personnes Handicapées Infirmes et Retraitées) a été mis en place en janvier 1974 sur le territoire de l'Eurométropole et du département.

Depuis de nombreuses années, l'Eurométropole a contribué à l'inclusion des personnes âgées et handicapées, aux revenus modestes, dans les communes en favorisant leur accès à la culture, au sport et aux loisirs, dans le cadre de sa politique de tarification sociale. En 2009, les personnes âgées de plus de 60 ans représentaient environ 20% de la population eurométropolitaine et les plus de 75 ans près de 8%. Concernant les personnes en situation de handicap, on recense plus de 10 000 personnes titulaires d'une carte d'invalidité en 2009 et près 6000 allocataires de l'Allocation Adulte Handicapé (AAH) sur le territoire eurométropolitain.

Au regard de l'enjeu du vieillissement de la population et de la nécessité de favoriser le bien vieillir dans toutes les dimensions composant ce concept, l'Eurométropole soutient la politique volontariste des communes qui la constituent en proposant des avantages tarifaires en faveur des publics cités.

### GRATUITÉ

- les médiathèques
- les musées (le Musée Alsacien, le Musée historique, le Centre de l'illustration de Tomy Ungerer, le Musée des beaux-arts...)
- les événements (la Foire Européenne, le salon de l'Habitat...)
- les matchs de baskets au Rhénus

### RÉDUCTION

des piscines de l'Eurométropole, des visites de Strasbourg en bateau (BATORAMA), dans les institutions culturelles (Orchestre Philharmonique de Strasbourg, Opéra National du Rhin, Théâtre national de Strasbourg...)

### CONDITIONS D'ATTRIBUTION :

avoir 65 ans et plus, et être non imposable ou avoir entre 60 et 65 ans, être veuf ou veuve, et être non imposable ou quel que soit l'âge, être titulaire de la carte d'invalidité (pourcentage minimum 80%) et être non imposable résider sur le territoire eurométropolitain

### PIÈCES À FOURNIR :

dernier avis de non-imposition  
2 photos  
pièce d'identité  
carte d'invalidité s'il y a lieu  
Délai d'obtention : Envoi de la carte au domicile sous 8 jours par l'Eurométropole à domicile  
Durée de validité : 2 ans

Plus d'infos sur le site [www.strasbourg.eu](http://www.strasbourg.eu) ou [venir vous renseigner en Mairie](#)



## Osterputz

Chaque année, la commune organise un nettoyage des abords du village : les entrées vers Achenheim, Hangenbieten, Ittenheim, Osthoffen et Kolbsheim et le long du Muhlbach.

Nous étions un peu moins nombreux cette année pour le nettoyage de printemps mais soulignons l'implication de nos jeunes villageois qui ont pris de leur temps pour débarrasser la nature de débris en tout genre.

Nous avons récolté près d'une trentaine de sacs de déchets, moins que l'année dernière ce qui est une bonne nouvelle ! Pour l'édition 2018, il faudra devancer la nature en programmant l'Osterputz fin mars.

Tous, nous nous sommes donnés rendez-vous pour l'année prochaine après avoir partagé ensemble un apéritif offert à tous les courageux.

*Merci aux participants*

## Campagne de Fleurissement 2017

Comme chaque année l'Alsace Destination Tourisme (l'ADT) organise la campagne de fleurissement 2017.

Pour les particuliers :

Les catégories pour les particuliers restent les mêmes que l'an dernier :

- 1<sup>ère</sup> catégorie** maisons avec jardin
- 2<sup>ème</sup> catégorie** maisons sans jardins ou appartements
- 3<sup>ème</sup> catégorie** immeubles collectifs
- 4<sup>ème</sup> catégorie** hôtels, restaurants, gîtes et prestataires en accueil touristique
- 5<sup>ème</sup> catégorie** fermes, corps de fermes et exploitations en activité
- 6<sup>ème</sup> catégorie** immeubles industriels et commerciaux
- 7<sup>ème</sup> catégorie** potagers fleuris



Breusch' organise  
cet été le concours  
du fleurissement  
(sans inscription)



ENSEMBLE, FLEURISSONS  
NOS BALCONS ET JARDINS.





## QUELQUES REMARQUES SUR LE BUDGET PRIMITIF 2017

Le budget 2017 de la commune est le premier à être élaboré dans le cadre de l'intégration à l'Eurométropole de Strasbourg et non plus de la Communauté de communes « Les Châteaux ».

Cette réorganisation administrative avec les transferts de compétences qu'elle a entraînés ainsi que la poursuite de la baisse des dotations de l'Etat augmentent encore les contraintes du contexte budgétaire.

L'entrée dans l'Eurométropole modifie en effet la fiscalité foncière à laquelle les habitants de notre village sont soumis puisqu'ils vont voir leurs impôts intercommunaux baisser ; les taux de taxe de l'Eurométropole de Strasbourg étant moins élevés que ceux de l'ancienne communauté de communes « Les châteaux », les parts intercommunales de la taxe d'habitation et des taxes sur le Foncier bâti et le Foncier non bâti seront en baisse.

En ce qui concerne les parts communales de ces taxes, le Conseil municipal a décidé une légère hausse de 2% en vue de pallier en partie la baisse de la dotation globale de fonctionnement attribuée par l'Etat.

Part communales des taxes locales :

	2017	2016
Taxe d'habitation	10,92%	10,71%
Taxe sur le foncier bâti	10,81%	10,60%
Taxe sur le foncier non bâti	38,98%	38,22%

En effet, les investissements indispensables au bon fonctionnement de notre village se poursuivent mais constituent des dépenses importantes :

- Agenda d'Accessibilité programmée des bâtiments communaux (Eglise, écoles, salle polyvalente et communales, agence postale, mairie...),
- Renouvellement de l'éclairage public du lotissement Bellevue dont les travaux débiteront au dernier trimestre.

Par ailleurs, la compétence petite enfance n'existant pas dans l'Eurométropole, il a été décidé du maintien du fonctionnement actuel du multi accueil de Breuschwickersheim ainsi que des périscolaires et CLSH dans les 5 communes. La gestion de cette compétence au niveau des 5 communes se fait depuis le 1<sup>er</sup> janvier via un nouveau syndicat intercommunal pour lequel l'Eurométropole versera chaque année aux 5 communes un budget équivalent aux coûts de fonctionnement qui étaient financés par l'ancienne communauté de communes. Cette somme étant arrêtée une fois pour toute et non susceptible de revalorisation, les 5 communes devront dans les années à venir supporter sur leurs budgets propres les augmentations à venir inhérentes au fonctionnement de ces structures d'accueil de la petite enfance.

Une préoccupation pour l'avenir : le projet de suppression de la taxe d'habitation.

« Lourde », « inéquitable » et évaluée de manière « obsolète », voilà comment la taxe d'habitation est qualifiée dans le programme du nouveau président de la République qui promet d'exonérer 80% des Français de cet impôt.

La mesure serait réalisée en deux temps. Tout d'abord un allègement progressif de la taxe dès 2018 et un dégrèvement total qui serait ensuite appliqué en 2020. Coût de l'opération pour le budget de l'Etat : dix milliards d'euros. Mais « aucune hausse d'impôt n'est prévue en compensation » car « l'Etat paiera la taxe à la place des ménages » auprès des collectivités locales - dont la taxe constitue l'essentiel des revenus -, explique le programme d'« En Marche ».

C'est bien évidemment une bonne nouvelle pour les contribuables, mais une préoccupation pour les communes. En effet, que penser de ce projet de réforme alors que les communes ont subi ces dernières années des baisses continues de leurs dotations et des pertes de liberté fiscale ? Que penser de la compensation intégrale pour les communes de cette perte de recettes alors que l'Etat n'a jamais tenu ses promesses en la matière, au-delà de la première année ? Enfin, peut-on encore parler de libre administration des communes, si ces dernières n'ont plus aucune autonomie fiscale et se retrouvent entièrement dépendantes financièrement de ce que voudra bien leur concéder l'Etat ?

Pour Breuschwickersheim, sur 425 086,24 Euros de recettes fiscales en 2016, les taxes foncière et d'habitation représentaient 335 406 Euros soit 79 % de ce montant. On voit donc sans peine les enjeux d'une telle réforme sur la gestion de la commune.



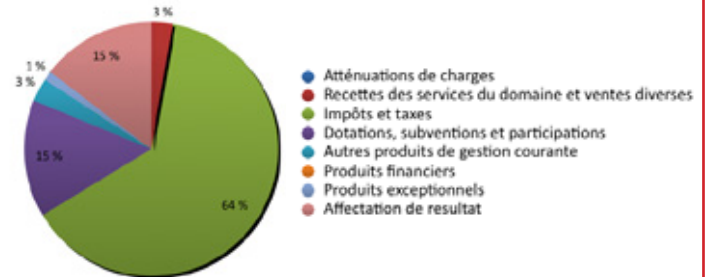




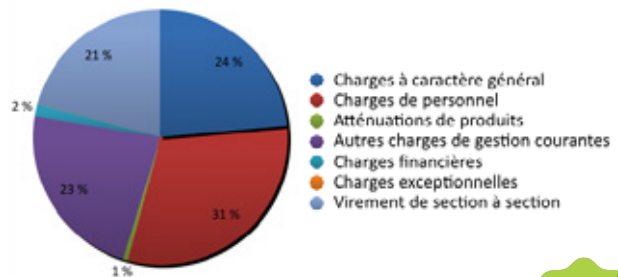
## LE BUDGET 2017

### SECTION DE FONCTIONNEMENT

RECETTES	
Atténuations de charges	100,00 €
Recettes des services du domaine et ventes diverses	22 900,00 €
Impôts et taxes	535 000,00 €
Dotations, subventions et participations	125 900,00 €
Autres produits de gestion courante	25 000,00 €
Produits financiers	10,00 €
Produits exceptionnels	10 000,00 €
Affectation de resultat	122 934,94 €
<b>Total</b>	<b>841 844,94 €</b>

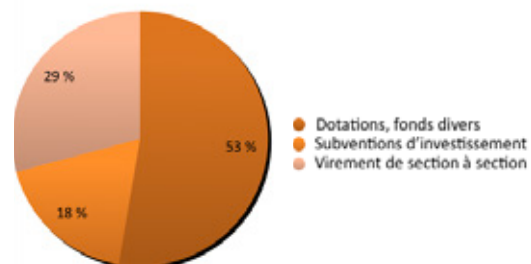


DEPENSES	
Charges à caractère général	198 210,00 €
Charges de personnel	257 420,00 €
Atténuations de produits	5 000,00 €
Autres charges de gestion courantes	193 050,00 €
Charges financières	13 000,00 €
Charges exceptionnelles	300,00 €
Virement de section à section	174 864,94 €
<b>Total</b>	<b>841 844,94 €</b>

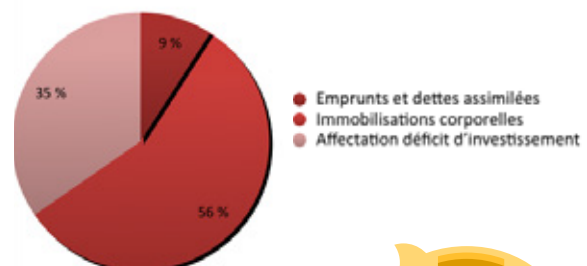


### SECTION D'INVESTISSEMENT

RECETTES	
Dotations, fonds divers	315 678,62 €
Subventions d'investissement	109 000,00 €
Virement de section à section	174 864,94 €
<b>Total</b>	<b>599 543,56 €</b>



DEPENSES	
Emprunts et dettes assimilées	54 500,00 €
Immobilisations corporelles	337 464,94 €
Affectation déficit d'investissement	207 578,62 €
<b>Total</b>	<b>599 543,56 €</b>





## Travaux de mise en accessibilité de l'église

Selon l'Agenda d'Accessibilité Programmé (AdAP) mis en place par le Conseil Municipal et validé par le Préfet, les travaux de mise en accessibilité de l'église débuteront courant de l'été, début de l'automne prochain. Il s'agit notamment de la mise en place d'une rampe extérieure à l'avant de l'église permettant l'accès de ce bâtiment communal aux personnes à mobilité réduite (PMR) mais également de travaux intérieurs de mise aux normes pour les PMR. Ces travaux bénéficient d'un cofinancement par le sénateur André Reichardt sur la base de sa réserve parlementaire.

## Le Lotissement « Les Tournesols »

Il n'y a pas que les coquelicots qui poussent dans notre futur lotissement les Tournesols.

Les premières maisons sortent de terre et à l'heure de la rédaction de notre article 9 permis de construire ont été accordés.



### L'instruction des autorisations d'urbanisme

Les autorisations d'urbanisme (permis de construire, déclarations préalables de travaux, permis de démolir...) sont instruites sur la base de la réglementation applicable en matière d'urbanisme, notamment du Plan Local d'Urbanisme (PLU). Lesdites demandes, qui étaient jusqu'à présent instruites par l'Agence Territoriale d'ingénierie publique pour le compte de la Commune, sont, depuis le 1er avril 2017, instruites par la Police du Bâtiment de l'Eurométropole de Strasbourg (EMS) pour le compte de la Commune. Monsieur le Maire reste la seule autorité compétente pour signer les autorisations ou refus de ces autorisations.

Pour les habitants, cela n'implique pas de changement car c'est toujours la Mairie qui reste votre interlocuteur en matière d'urbanisme.

Pour vos dépôts de demandes ou pour répondre à vos questions, Chloé Koch se fera un plaisir de vous recevoir en Mairie ou de répondre à vos demandes au **03.88.96.10.86** ou par mail à [chloe.koch@breuschwickersheim.fr](mailto:chloe.koch@breuschwickersheim.fr).

#### Infos utiles :

Le Plan Local d'Urbanisme est téléchargeable sur le site internet de la Commune : [www.breuschwickersheim.fr](http://www.breuschwickersheim.fr)

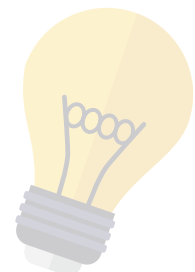
Suite à la fusion avec l'Eurométropole de Strasbourg, la Commune va être intégrée dans le périmètre du PLU Intercommunal (PLUI) de l'EMS d'ici 2019.



## Renouvellement de l'éclairage public dans le lotissement Bellevue

Comme annoncé précédemment, la Commune a lancé le projet de renouvellement de l'éclairage public du lotissement Bellevue, les travaux débuteront d'ici l'automne 2017.

Nous reviendrons vers vous dès que nous aurons plus d'informations à vous communiquer.





## Naissances 2016

**04.12.2016** à SCHILTIGHEIM  
HOFMANN Margot, Marthe

**06.12.2016** à SCHILTIGHEIM  
HUCK Océane

**16.12.2016** à STRASBOURG  
TLAHIGUE Nour



## Décès 2016

**13.12.2016** à STRASBOURG  
SOBRAQUES, Robert, Joseph

**29.12.2016** à BREUSCHWICKERSHEIM  
KOCH, Emile, François

**16.12.2016** à STRASBOURG  
PFAFF née KALMBACH Anne, Madeleine



## Naissances 2017

**01.01.2017** à STRASBOURG  
BARTHEL Agathe, Jeanne, Rose

**28.01.2017** à STRASBOURG  
STRAUB Juliette, Eloise

**18.03.2017** à STRASBOURG  
AIT TABASSIR Aris

**12.05.2017** à SCHILTIGHEIM  
REBAH Adel, Abdallah

## Décès 2017

**11.01.2017** à STRASBOURG  
SCHELLER née BLEYLE Annelise

**23.02.2017** à STRASBOURG  
HECKLER née KEMPF Madeleine

**04.04.2017** à STRASBOURG  
REISZ, Daniel, Emile

**22.04.2017** à STRASBOURG  
BERNHARDT née ROTH Lina, Sophie

**22.05.2017** à STRASBOURG  
GRUBER Jean, Jacques

## Mariages 2017



GUILLOTIN Frédéric et WEINSANTO Coralie  
célébré le 19 mai 2017



WERKLE Loïc, Emile et BACKERT Alexia, Marie, Stéphanie  
célébré le 24 mai 2017

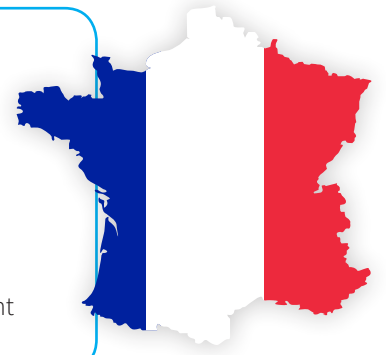


### Inscription sur les listes électorales

Pour pouvoir voter, il faut être inscrit sur les listes électorales.  
L'inscription sur les listes doit faire l'objet d'une démarche volontaire.  
L'inscription est possible en Mairie sous présentation des pièces suivantes :

- **Pièce d'identité**
- **Justificatif de domicile**
- **Cerfa d'inscription sur les listes**

N'oubliez pas de nous signaler tout changement d'état civil et de changement d'adresse au sein même de la commune.



## Grands anniversaires 2017

Décembre 2016 - Mai 2017



CLAES née FREY Marie Bernadette,  
80 ans, 17 décembre 2016



THOUMELIN née WODLING Marie-José,  
90 ans, 20 janvier 2017



VICAIRE née MEYER Marie-Rose,  
80 ans, 25 janvier 2017



ARENZ Charles, 80 ans, 2 février 2017



BERNHARDT née KLEIN Line,  
95 ans, 24 février 2017



WIESLER née KACHLER Marthe,  
80 ans, 11 avril 2017



## Grands anniversaires 2017

Décembre 2016 - Mai 2017



MARTIN Pierre, 80 ans, 1er mai 2017

KRAENKER née NORTH Jeanne, 85 ans,  
4 décembre 2016

MONTEZUMA née MEY Anna, 85 ans,  
18 décembre 2016

HAMANN née KARCHER Marthe, 90 ans,  
12 janvier 2017

LEIPP Jeanne, 90 ans, 28 janvier 2017

STEYGER née KUHN Liliane, 85 ans, 27 avril 2017

MILLOT Claude, 80 ans, 10 mai 2017

## Noces d'or 2017



MAEDER Paul et Marie-Antoinette,  
13 mai 2017

HANSELMANN Fernand et Christiane,  
10 février 2017

## MARCHE NORDIQUE et NUTRITION

Votre mairie et l'Association Siel Bleu, financée  
par la conférence des financeurs vous proposent :



**HORAIRES**

Jeudi : 09h30-11h

**LIEU DU COURS**

A définir avec l'éducateur sportif

A partir du 21 septembre



**CONTACT :**

Mairie :

[accueil.mairie@breuschwickersheim.fr](mailto:accueil.mairie@breuschwickersheim.fr)  
ou [nathalie.caquelin@breuschwickersheim.fr](mailto:nathalie.caquelin@breuschwickersheim.fr)

12 séances de Marche nordique + 2 conférences nutrition  
de 2 heures

**Quels bienfaits ?**

- 80% des muscles du corps sollicités
- Amélioration des capacités cardio-vasculaires
- Détente, bien-être, bonne humeur

## Marche Nordique et Nutrition

**12 séances de marche nordique d'1h30.**

Durant ces séances nous apprendrons la technique spécifique de cette marche, ses bienfaits (80% des muscles du corps sont mis à contribution), mais également des moments pour travailler sur l'assouplissement, les étirements, le renforcement musculaire, etc...L'objectif est que nous nous adaptions au maximum de nos possibilités aux participants en adaptant nos exercices, notre rythme, en donnant des moyens pour parvenir à progresser.

**Deux conférences nutrition.**

La première abordera l'équilibre alimentaire dans sa généralité : le rôle de chaque macronutriment et chaque groupe d'aliment, la manière dont un repas équilibré est constitué. Cela permettra à notre diététicienne de répondre aux questions que les participants se poseront et soulever le vrai du faux parmi tous les messages nutritionnels que nous pouvons entendre.

La deuxième conférence, seront détaillés les changements du corps humain lors du vieillissement et voir de quelle façon nous devons adapter notre alimentation à ceux-ci. Cela permettra également d'aborder certaines pathologies comme le cholestérol, le diabète, l'hypertension, les troubles de la digestion, etc...



## Accueil des enfants au périscolaire : priorité aux enfants domiciliés à Breuschwickersheim et Kolbsheim

La salle socio-culturelle de Kolbsheim accueille « le périscolaire » du Rassemblement Pédagogique Intercommunal (RPI) de Kolbsheim-Breuschwickersheim. Midi et soir, les enfants se retrouvent dans la salle du bas et la petite salle du haut, accompagnés des animateurs de la FDMJC Alsace, délégataire de service public pour le périscolaire. Ces locaux offrent 48 places au maximum, fonction de l'agrément obtenu. Le périscolaire a ouvert en 2003 et le nombre d'enfants inscrits n'a cessé de croître, signe de la qualité de l'encadrement et du besoin qu'ont les parents d'une telle structure. Lors de l'année scolaire 2016-2017, environ 70 enfants ont fréquenté le périscolaire. Avec la construction de nouveaux lotissements dans les deux villages, le nombre d'enfants scolarisés va encore augmenter et les locaux risquent de ne plus pouvoir accueillir tous ceux qui le souhaiteraient.

Le Syndicat Intercommunal à Vocation Unique (SIVU) « Les Châteaux » gère depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017 l'enfance (périscolaires de Kolbsheim, Achenheim, Hangenbieten, Osthoffen, centre de loisirs de Hangenbieten) et la petite enfance (multi-accueil de Breuschwickersheim), suite à l'entrée des communes de l'ancienne Communauté de Communes Les Châteaux dans l'Eurométropole de Strasbourg. Lors de sa réunion du 21 mars dernier, le SIVU a décidé des critères de priorité pour l'accueil au périscolaire de Kolbsheim, pour anticiper une situation où tous les enfants désireux de s'inscrire au périscolaire ne pourraient être accueillis, faute de place. Pour les enfants ne répondant pas à tous les critères mentionnés dans le tableau ci-dessous, la commission d'admission du SIVU décide de l'accueil au cas par cas, au regard des arguments fournis par les parents dans le dossier d'inscription. Pour l'année scolaire 2017-2018, les inscriptions ont eu lieu entre le 2 et le 16 mai 2017 et les réponses de la Commission ont été données au cours du mois de juin. Toutes les demandes des enfants domiciliés à Breuschwickersheim et Kolbsheim ont été acceptées. Trois demandes ont été rejetées pour des enfants n'habitant pas les deux communes, car l'effectif maximal a été atteint.

Critères de priorité pour l'accueil des enfants au périscolaire de Kolbsheim pour l'année scolaire 2017-2018 :

	Enfant prioritaire si tous les critères sont remplis	Enfant admis si tous les critères sont remplis, dans la limite des places disponibles, selon la chronologie du dépôt du dossier d'inscription
Enfant domicilié à Breuschwickersheim ou Kolbsheim	X	X
Les 2 parents travaillent (ou le parent travaille si la famille est monoparentale)	X	X
Enfant inscrit au moins 3 jours par semaine, hors mercredi	X	X
Enfant inscrit l'année précédente	X	
Enfant non inscrit l'année précédente		X

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter :  
Philippe Hertrich, directeur du périscolaire de Kolbsheim  
**03 90 29 35 80 / 06 30 27 25 62**

[periscolaire.kolbsheim@fdmjc-alsace.fr](mailto:periscolaire.kolbsheim@fdmjc-alsace.fr)

Sylvie Arbogast ou Doris Ternoy, élues du SIVU pour la commune de Breuschwickersheim.

## Participation des parents d'élèves pour le bus du RPI Breuschwickersheim-Kolbsheim

Suite aux conseils d'école du mois de mars dernier, les parents d'élèves du RPI Breuschwickersheim-Kolbsheim ont été destinataires d'un courrier des communes pour les informer qu'à compter de la rentrée de septembre prochain, une participation sera demandée aux parents d'élèves pour les enfants de plus de 4 ans empruntant le bus du RPI. Ainsi pour être en règle, les élèves devront être munis d'un titre de transport de la CTS. En effet, si votre enfant emprunte la ligne scolaire LS221 (devenant la ligne n° C15), il faudra qu'il ait soit des titres unitaires (papier ou sur Badgé), soit être titulaire d'un abonnement mensuel 4-18 ans (sur Badgé).

**Pour info : en fonction de la fréquence d'utilisation par votre enfant du bus, il peut être plus intéressant d'utiliser des tickets unitaires ou aller-retour (faible utilisation) ou un abonnement mensuel (utilisation quotidienne). Pensez à faire le calcul !**

**Comme mentionné ci-dessus, les tickets unitaires peuvent également être chargés sur la Badgé.**

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez vous rendre sur le site [www.cts-strasbourg.eu](http://www.cts-strasbourg.eu)

## ÉQUIPEMENT INFORMATIQUE DES ÉCOLES

En ce début d'année, les écoles maternelles et élémentaires de Breuschwickersheim ont été équipées d'un ensemble informatique complet avec contrat d'entretien pour les prochaines années.

**A l'école maternelle, le matériel comprend :**

- Un ordinateur portable
- 6 tablettes tactiles
- 1 vidéoprojecteur interactif tactile au doigt et au stylet
- 1 visualiseur permettant d'agrandir et de projeter des documents papiers/objets

- 1 PC fixe
- Et 1 tableau blanc triptyque

**A l'école élémentaire, l'installation se compose de :**

- 15 ordinateurs portables dont un pour chacune des enseignantes
- 1 armoire mobile autonome pour stocker et charger les ordinateurs portables
- 1 vidéoprojecteur interactif tactile au doigt et au stylet
- 1 visualiseur permettant d'agrandir et de projeter des documents papiers/objets
- 1 PC fixe
- Et 1 tableau blanc triptyque

L'installation s'est très bien passée... Une formation est assurée aux enseignantes. Le coût total s'élève à 31 000 euros.





### ASCB Section Gym

La section Gym de l'ASCB vous propose de vous maintenir en forme quelque soit votre âge à raison d'une ou deux heures par semaine.

Deux cours vous sont proposés le mardi.

- De 9h45 à 11h avec Fereshteh qui propose de la gymnastique en musique. Ce cours s'adresse principalement aux 50 ans et plus.
- De 20h à 21h avec Marion. Des exercices plus dynamiques de cardio et de renforcement musculaire ont lieu sous forme de cours ou d'atelier. Ce créneau s'adresse à tous ceux qui aiment se dépenser en musique, de 15 à 99 ans.

Venez nous rejoindre pour faire un essai, les deux premières séances sont gratuites et sans engagement.

### AGF – Club Féminin

A la grande satisfaction des participantes, le programme des mois de mai et juin du Club Féminin proposait, entre-autre, des activités diverses :

- une conférence «l'eau au quotidien» par un conseiller de la Chambre de Consommation d'Alsace
- une randonnée au Hohwald (ou un après-midi «jeux» à la salle)
- la visite guidée d'une exposition à la Maison du Kochersberg à Truchtersheim
- une conférence par Monsieur Freddy SARG «le rire est essentiel»
- un goûter pour clore les rencontres avant les mois d'été.

Le 6 juin, lors d'une excursion, les membres du Club ont eu le privilège d'une visite à la Société RAIFALSA ALELOR à Mietesheim, d'un déjeuner dans une auberge typique, ainsi qu'une visite guidée du MUSEE DES BAGAGES à Haguenau, dans une ambiance fort sympathique.

Ces cours se déroulent toute l'année hors vacances scolaires.  
**LES COURS REPRENENT LE MARDI 12 SEPTEMBRE 2017.**

L'année sportive est ponctuée de moments conviviaux, galette des rois en janvier et repas de fin d'année.

Pour de plus amples informations, n'hésitez pas à contacter Carine Toussaint au **03.88.96.53.50** ou par mail [carine.jm@free.fr](mailto:carine.jm@free.fr).

Vous pouvez également visiter le site de l'ASCB <http://www.ascb-france.net/> pour avoir une présentation de l'ensemble des activités proposées ainsi que les tarifs correspondants.

La bourse aux jouets organisée par les sections Gym et Tennis de l'ASCB aura lieu cette année le 15 octobre 2017.

Vous pouvez d'ors et déjà vous inscrire auprès de Carine Toussaint au **03.88.96.53.50** ou par mail [carine.jm@free.fr](mailto:carine.jm@free.fr)

Sportivement.

L'activité peinture «La Palette arc-en-ciel» a poursuivi ses rencontres spécifiques à raison de deux séances par mois, tout au long des trois derniers trimestres.

Le programme du quatrième trimestre 2017 sera disponible le 19 septembre lors du goûter de rentrée ; le comité du Club y invite dès à présent tous les membres pour ce moment de rencontre et de convivialité.

Pour les adeptes des jeux de société, une séance «pré-rentrée» est organisée mardi le 12 septembre.

*Belle période estivale à tous.*

**Jacqueline VOGT**  
**03 88 96 05 69**



## L'Harmonie Sirène

Au Concert de printemps, les musiques de films nous ont permis de vous faire notre cinéma ! Erika SNEBERK, notre Directrice, nous a encore une fois régales, une soirée mémorable ! Un grand merci à notre fidèle public.

Nos prochains rendez-vous sont : l'animation du défilé de la Fête Nationale le 13 juillet, L'ELSSAS TAG à EUROPA PARK le 16 juillet, où nous porterons haut les couleurs du village. Nous serons aussi à la Fête des Récoltes d'Antan, à Hindisheim le dimanche 3 septembre et à la Fête de nos Aînés à Breuschwickersheim en décembre.

*Musiciens ! N'hésitez pas à venir rejoindre cette sympathique équipée . Nos répétitions ont lieu le vendredi à 20h30 en salle Charles BECK, et... visitez notre site :*

<https://harmoniebreuschwickersheim.wordpress.com/>

Contact : Xavier TERNOY tel : **03 90 29 34 20**

*L'Harmonie Sirène de Breuschwickersheim vous souhaite un très bon été, rempli de projets, d'émotions et d'amitiés.*



## ASCBC Section YOGA

Le yoga nous vient de l'Inde où sa trace remonte à la nuit des temps. Le mot yoga vient de la racine YUG qui signifie lier, unir, attacher. Ainsi le yoga vise à unir le corps et l'esprit, l'humain et le divin .

Le Hatha Yoga est la forme la plus pratiquée en Occident : hatha signifie l'union du soleil (HA) et de la lune (THA).

Cette pratique corporelle, associée à une conscience des mouvements et de la respiration, s'adresse à l'être dans toutes ses dimensions.

Le yoga tel qu'il est proposé dans ce cours, développe souplesse et tonicité, et agit en profondeur sur l'équilibre intérieur. Il favorise une harmonie plus globale ainsi qu'une meilleure présence à soi et aux autres.

Le travail régulier et engagé permet de se relier sa nature profonde.

Les séances ont lieu tous les lundis (hors vacances scolaires) à 18h30, dans la salle de jeux de l'école maternelle et sont suivis, pour ceux qui le souhaitent, par un temps de méditation.

Les cours sont assurés par une professeure formée par l'Ecole Alsacienne de Yoga (EAY)

Responsable : Jacqueline Bornert **03 88 59 55 98**

Professeure : Eliane Hocke

## PAROISSE CATHOLIQUE CHARLES DE FOUCAULD DE BREUSCHWICKERSHEIM

### DE LA COMMUNAUTE DE PAROISSES DES RIVES DU MUHLBACH BREUSCHWICKERSHEIM - ACHENHEIM - OBERSCHAEFFOLSHEIM



Notre Communauté vous accueille tous les samedis soir pour la messe célébrée par notre curé Père Justin ZANGRE au préau de l'école primaire, notre lieu habituel de rencontre et de prière. (Le samedi à 18h 30 de Pâques à la Toussaint et 18h de la Toussaint à Pâques. Les horaires sont publiés chaque vendredi dans les DNA)

Le 1<sup>er</sup> samedi du mois un temps d'écoute et d'échange, un service bibliothèque ouvert à tous, sont organisés une demi-heure avant l'office.

Notre bulletin paroissial «Sous le Préau» édité chaque trimestre se veut témoin de la vie de la paroisse avec des textes de prière et de réflexion en relation avec l'actualité de l'Église.

Notre Paroisse se réjouit de partager des temps forts avec la Paroisse protestante (fête de l'aveugle, Noël, journée de formation biblique, veillées d'aveugle, de carême, célébration commune...) Les enfants des deux paroisses ont eux aussi la chance d'être invités à des activités inter paroissiales : l'école du dimanche (paroisse protestante), l'action 'Carême' et d'autres rencontres ponctuelles !

Pour les sacrements de pénitence, première communion, confirmation, les enfants participent aux formations, activités, sorties et célébrations organisées par la Communauté de Paroisses.

Le **10 septembre** sera célébrée la messe d'action de grâce du 38<sup>e</sup> anniversaire, suivi du verre de l'amitié.

Père Justin ZANGRE : Presbytère d'Achenheim

2 rue de l'église tel : **03 88 96 00 76**

courriel : z\_justus@yahoo.fr

et Mme Germaine DINGER, présidente de l'Association Charles de Foucauld tel : **03 88 96 13 83 - 06 84 96 82 78**

courriel : dingergemaine@hotmail.fr

sont à votre disposition pour tous renseignements complémentaires.





## Breusch & Kolbs APE

L'année scolaire touche à sa fin. Depuis septembre notre association de parents d'élèves a réalisé de nombreuses actions :

- vente de fromage
- vente de chocolat
- crémation des sapins de Noël à Breusch
- organisation du carnaval à Breusch
- organisation d'un Loto à Kolbsheim



Nous vous rappelons que l'ensemble des fonds récoltés sont reversés aux enseignantes de Breusch et de Kolbsheim au prorata du nombre d'élèves par classe. Le but, participer aux coûts des sorties scolaires et du coup faire baisser la participation des parents. Nous souhaitons aussi organiser des moments festifs avec les enfants des deux communes pour animer la vie de nos villages et favoriser la convivialité !

Afin que notre association perdure dans le temps nous avons besoin de parents prêts à nous rejoindre ! Les parents d'enfants qui iront au collège à la rentrée et qui sont présents dans le comité laissent leur place. Nous vous proposons de nous rejoindre lors de notre prochaine AG en septembre (la date vous sera communiquée prochainement).

À très bientôt

Anne RITTER  
Présidente



## ASCB Section Tennis

### Juillet 2017

Avec l'arrivée des beaux jours, la pratique du tennis sur nos courts est relancée.

Les championnats par équipes se sont déroulés au mois de mai. L'équipe sénior affiche un bilan positif de trois victoires en cinq matchs et termine 3<sup>ème</sup> de son groupe. L'équipe jeune (15/16 ans) a remporté toutes ses rencontres et finit, pour la 2<sup>ème</sup> année consécutive, première de son groupe.

Le tournoi open jeune s'est terminé le 4 juin. Plus de 80 participants étaient inscrits dans les différentes catégories. Le tournoi s'est déroulé sous un soleil quasiment continu.

Le tournoi adultes commencera le 13 juillet et s'achèvera le 4 août. A noter également notre tournoi de fin d'année de l'école de tennis prévue le samedi 24 juin.

Nous espérons vivement accueillir de nouveaux membres adultes qui pourront profiter des 2 courts en terre battue artificielle (claytech) à Breuschwickersheim.

Rappel du site internet du club ([www.ascb-france.net](http://www.ascb-france.net))  
pour toutes informations sur le club.

Contact : Dominique ARDENGHI : **0698760712**

Email : [ardenghidom@numericable.fr](mailto:ardenghidom@numericable.fr)



## ASCB Section Volley Loisir

Vous recherchez une activité sportive praticable toute l'année, une ambiance sympathique et de la bonne humeur, alors venez rejoindre les passionnés de Volley qui se donnent rendez-vous à la salle polyvalente de Breuschwickersheim chaque jeudi soir pour y pratiquer leur sport favori en LOISIR de 20 h 30 à 22 h 30 (sauf durant les congés d'été).

### Pour plus d'infos, merci de contacter :

Lucien KRATZ

Tél **03 88 96 54 76**

Email : [lucien.kratz@evc.net](mailto:lucien.kratz@evc.net)

Patrick ZEISSLOFF

Tél **09 52 09 30 49**

Email : [vpzeissloff@gmail.com](mailto:vpzeissloff@gmail.com)

Notre site internet :  
[www.ascb-france.net](http://www.ascb-france.net)



## Amicale Sapeurs-Pompiers de Breuschwickersheim

Lors de notre assemblée générale du 24 février 2017, j'ai annoncé officiellement mon retrait de président de l'amicale. Madame Sylvie Hofmann ayant présenté sa candidature a été élue à l'unanimité. Je lui souhaite toute la réussite dans cette fonction.

Notre prochaine manifestation sera le Messti les 19, 20 et 21 août 2017.

### Nouveauté pour cette édition :

Le samedi en semi nocturne nous organisons le premier **Marché du Terroir à partir de 18H00.**

Le reste du programme vous sera communiqué dans les boîtes aux lettres.



## Amicale des Pêcheurs

### UNE NOUVELLE SAISON DE PÊCHE

#### En Avril ne te découvre pas d'un fil,

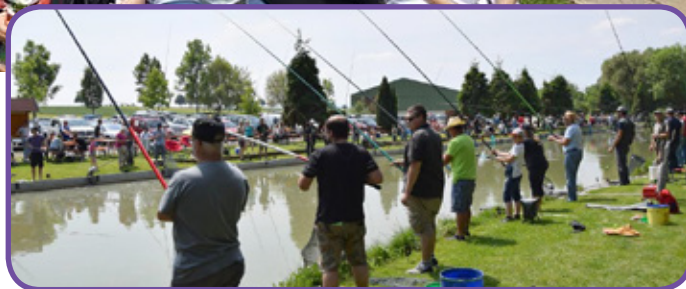
Quatrième mois de l'année annonçant l'arrivée proche du printemps mais aussi le mois d'ouverture de l'étang Steinbron, où pêcheurs et riverains aiment à se retrouver.

Une nouvelle saison est donc lancée pour notre amicale, avec ses neuf manifestations annuelles mais aussi tous ses dimanches et jours fériés permettant à nos pêcheurs de venir se ressourcer dans un cadre agréable et convivial après une dure semaine de labeur.

#### En Mai fait ce qu'il te plait

Il plait tant à notre amicale d'organiser chaque année la pêche du regroupement scolaire de Breuschwickersheim – Kolbsheim, quel plaisir de voir nos chères têtes blondes passer un agréable moment à taquiner la truite et peut être susciter chez certains une future passion.

Une matinée avec une météo forte agréable où 40 jeunes étaient présents encadrés par les parents mais aussi des membres bénévoles de notre amicale pour prodiguer conseils et techniques de pêche.



Tous les jeunes furent récompensés du premier au dernier en prix et truites.

Enfin le 25 Mai jour de l'ascension a eu lieu notre traditionnel concours annuel de pêche à la truite ouvert aux pêcheurs de tous horizons, la météo a encore une fois été de notre côté.

Hommes, Femmes, et Enfants se sont disputés de nombreux prix dans la joie et la bonne humeur, merci à tous les participants et aux habitants pour leur présence et soutien à l'occasion de cette édition 2017.

### Le Comité

Manifestations à venir :  
Pêche des habitants le 06/08/2017  
Concours inter-sociétés le 10/09/2017  
Cochonnaille le 12/11/2017



## Paroisse protestante

Historiquement, Breuschwickersheim est un village « protestant » depuis le XVI<sup>e</sup> siècle. Aujourd'hui, les communautés catholique et protestante ont tissé des liens profonds d'amitié et de fraternité.



Les cultes ont lieu habituellement le dimanche matin à 10 heures. Le bulletin paroissial du Consistoire, le Sillon, vous sera adressé sur simple demande. Vous y trouverez toutes les indications concernant la vie de la paroisse.

La reprise de l'École du dimanche aura lieu en septembre et se déroulera à la salle paroissiale de Breuschwickersheim un dimanche de 10h à 12h. Tous les enfants à partir de 5 ans de toutes cultures religieuses ou sans religion sont les bienvenus pour participer à ces rencontres mensuelles avec des activités qui leur sont adaptées pour découvrir la Bible : éveil biblique, bricolage, coloriage, jeux, chants... animent ces rencontres. Les animatrices vous attendent, venez nombreux et nombreuses !

A la rentrée de septembre, ce sont les jeunes nés en 2005 qui souhaitent se préparer à la confirmation ou au baptême qui commenceront le catéchisme. Merci de bien vouloir prendre contact avec le pasteur qui prendra en compte l'inscription de votre enfant.

Enfin, la paroisse de Breuschwickersheim accueillera de septembre 2017 à mai 2019 une vicairie en la personne de Mlle Débora Mistretta qui entre en formation pour devenir pasteure de l'Union des Eglises Protestantes d'Alsace et de Lorraine. Nous lui souhaitons la bienvenue et espérons que vous lui ferez le meilleur accueil.

Presbytère : 71 rue principale  
 Pasteur Philippe François  
 06 72 73 14 55

## GEM Les Châteaux

C'est une nouvelle année riche en émotion qui s'est écoulée au GEM pour nos élèves musiciens. L'occasion une fois encore de développer leurs talents aux côtés de notre équipe d'enseignants passionnés et de s'exprimer pleinement lors de nos différentes manifestations.



Après avoir embarqué le public pour un voyage dans les années 80 lors du concert de l'Harmonie Sirène de Breuschwickersheim en avril, ils ont offert une fête disco-rock pleine d'énergie lors de l'audition de fin d'année du 24 mai à Achenheim. L'année s'est conclue avec les examens et un dernier moment musical le 21 juin pour la fête de la musique.

Nous vous accueillerons après la pause estivale pour les inscriptions 2017/18 le vendredi **15 septembre** à Hangenbieten de **17h30 à 20h**. Pour préparer les fêtes de fin d'année dans la bonne humeur, retrouvez nous pour un Tutti solo le **9 décembre** à Hangenbieten.

A noter dès à présent 2 temps forts pour l'école, notre audition de fin d'année le **25 mai 2018** à Breuschwickersheim ; et la participation de notre orchestre le GEM's band au 25 ans de l'école Bolér'O d'Oberhsaubergen le **16 juin 2018 au Zénith de Strasbourg**, un grand événement à ne manquer sous aucun prétexte.

Si vous hésitez encore à nous rejoindre, contactez la directrice Ludivine Schaal pour répondre à toutes vos questions : **07 82 94 89 48** ou [gemleschateaux@laposte.net](mailto:gemleschateaux@laposte.net)





## Carte nationale d'identité - De nouvelles modalités de délivrance à partir du 28 mars



### Demande CNI et Passeport

Pour plus d'efficacité, de simplicité et d'accessibilité dans mes démarches administratives, ma demande de carte nationale d'identité évolue et se simplifie dans le Bas-Rhin le 28 mars 2017. Les demandes de carte nationales d'identité seront désormais effectuées selon les mêmes modalités que les demandes de passeports biométriques, pour une instruction totalement sécurisée, dématérialisée et avec des délais réduits. Ces nouvelles modalités permettront de sécuriser la carte nationale d'identité, un titre valable 15 ans et qui reste gratuit, sauf en cas de perte ou de vol.

### UNE DÉMARCHE SIMPLIFIÉE ET TOTALEMENT SÉCURISÉE

La procédure d'authentification par les empreintes permet de lutter contre la fraude documentaire et à l'identité, de garantir l'authenticité des titres ainsi qu'un renouvellement rapide et simplifié (par la réutilisation des informations contenues dans le titre à renouveler).

Outre la sécurisation de l'identité résultant de la prise d'empreintes numérisées, le nouveau dispositif vous permettra :

- dans de nombreux cas, de ne plus avoir à produire de documents d'état-civil,
- de bénéficier d'une réduction des délais d'obtention du titre,
- et d'une réduction du temps d'accueil au guichet, grâce à la mise en place de la pré-demande de CNI en ligne.

### UNE DÉMARCHE RÉALISABLE DANS TOUTES LES COMMUNES DOTÉES D'UN DISPOSITIF DE RECUEIL

A partir du 28 mars, vous pourrez effectuer vos démarches pour la carte nationale d'identité (CNI) dans n'importe quelle commune équipée d'un dispositif de recueil (DR) d'empreintes digitales (32 communes dans le Bas-Rhin, mentionnées sur la carte ci-dessous et non plus obligatoirement dans votre seule commune de résidence). Vous pourrez également vous adresser à l'une des quelque 2 300 mairies équipées d'un dispositif de recueil sur le territoire national.

**Pour éviter tout déplacement inutile, pensez à vérifier que la mairie auprès de laquelle vous envisagez de réaliser votre démarche est bien équipée d'un dispositif de recueil.**

### Liste communes

Bischheim	Niederbronn-les-Bains
Bischwiller	Obernai
Brumath	Ostwald
Drulingen	Sarre-Union
Eckbolsheim	Saverne
Erstein	Schiltigheim
Fegersheim	Schirmeck
Geispolsheim	Sélestat
Haguenau	Souffelweyersheim
Hoenheim	Strasbourg
Illkich-Graffenstaden	Truchtersheim
Ingwiller	Val-de-Moder
Lauterbourg	Vendenheim
La Wantzenau	Villé
Lingolsheim	Wasselonne
Molsheim	Wissembourg

### UN NOUVEAU SERVICE : LA PRÉ-DEMANDE EN LIGNE

A partir du 28 mars 2017, vous pourrez également effectuer une pré-demande de carte nationale d'identité en ligne sur le site de l'agence nationale des titres sécurisés (ANTS).

Dans ce cas, vous n'aurez pas à renseigner de formulaire papier au guichet de votre mairie. Ce dispositif concerne aussi bien les premières demandes de cartes d'identité que les renouvellements, même dans les cas de perte ou de vol du titre.

Cette pré-demande en ligne est **facultative** : il vous est possible de réaliser l'intégralité de votre demande de carte d'identité en vous rendant dans une mairie équipée de dispositif de recueil qui vous accompagnera dans votre démarche. Vous devrez alors compléter le formulaire papier.








Attention : la pré-demande de carte d'identité ne vous dispense pas de vous rendre en personne au guichet de la mairie pour la prise d'empreintes et le dépôt de votre dossier.

#### Comment procéder :

- Je fais ma pré-demande en ligne via un ordinateur, une tablette ou un smartphone :
- Je crée un compte personnel sur le site de l'agence nationale des titres sécurisés (ANTS)
- Je remplis les renseignements nécessaires à l'instruction de ma demande
- Je note ou j'imprime le numéro de pré-demande et le QR-code qui me sont attribués par courriel au terme de la procédure et qui me sera demandé lors de mon passage en mairie
- Je m'adresse à l'une des 32 mairies du département du Bas-Rhin ou à toute mairie équipée d'un dispositif de recueil sur le territoire national
- Je rassemble les pièces justificatives demandées (justificatifs d'état civil et de nationalité, justificatif de domicile, photos d'identité, timbre fiscal le cas échéant; le timbre fiscal peut être acheté en ligne)
- Je dois me présenter au guichet de la mairie pour y déposer mon dossier et procéder à la prise d'empreintes digitales
- Ma demande est instruite par le centre d'expertise et de ressources des titres (CERT) CNI – passeports de METZ ou de celui de BELFORT.
- **Je retire ma carte d'identité dans la mairie où j'ai déposé ma demande** (après avoir été informé par SMS via mon téléphone mobile de la mise à disposition de mon titre)



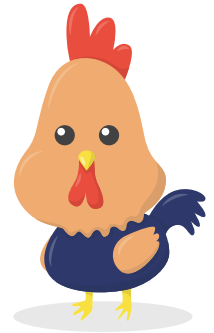
## Classification des véhicules en application des articles L. 318-1 et R. 318-2 du code de la route

Classe	2 ROUES, TRICYCLES ET QUADRICYCLES À MOTEUR	VOITURES		VÉHICULES UTILITAIRES LÉGERS		POIDS LOURDS, AUTOBUS ET AUTOCAR			
		Diesel	Essence	Diesel	Essence	Diesel	Essence		
		Véhicules électriques et hydrogène							
		Véhicules gaz Véhicules hybrides rechargeables							
Classe	2 ROUES, TRICYCLES ET QUADRICYCLES À MOTEUR	DATE DE PREMIÈRE IMMATRICULATION ou NORME EURO							
		VOITURES		VÉHICULES UTILITAIRES LÉGERS		POIDS LOURDS, AUTOBUS ET AUTOCAR			
			<b>EURO 5 et 6</b> À partir du 1 <sup>er</sup> janvier 2011		<b>EURO 5 et 6</b> À partir du 1 <sup>er</sup> janvier 2011		<b>EURO VI</b> À partir du 1 <sup>er</sup> janvier 2014		
			<b>EURO 4</b> du 1 <sup>er</sup> janvier 2007 au : 31 décembre 2016 pour les motocycles 31 décembre 2017 pour les cyclomoteurs		<b>EURO 5 et 6</b> À partir du 1 <sup>er</sup> janvier 2011		<b>EURO VI</b> À partir du 1 <sup>er</sup> janvier 2014	<b>EURO V</b> du 1 <sup>er</sup> octobre 2009 au 31 décembre 2013	
			<b>EURO 2</b> du 1 <sup>er</sup> juillet 2004 au 31 décembre 2006		<b>EURO 4</b> du 1 <sup>er</sup> janvier 2006 au 31 décembre 2010		<b>EURO V</b> du 1 <sup>er</sup> octobre 2009 au 31 décembre 2013	<b>EURO III et IV</b> du 1 <sup>er</sup> octobre 2001 au 30 septembre 2009	
		<b>Pas de norme tout type</b> du 1 <sup>er</sup> juin 2000 au 30 juin 2004							
									
Non classés		<b>Pas de norme tout type</b> Jusqu'au 31 mai 2000	<b>EURO 1 et avant</b> Jusqu'au 31 décembre 1996	<b>EURO 2</b> du 1 <sup>er</sup> janvier 1997 au 31 décembre 2000	<b>EURO 3</b> du 1 <sup>er</sup> janvier 2001 au 31 décembre 2005	<b>EURO 4</b> du 1 <sup>er</sup> janvier 2006 au 31 décembre 2010	<b>EURO 5 et 6</b> À partir du 1 <sup>er</sup> janvier 2011	<b>EURO 1 et avant</b> Jusqu'au 30 septembre 1997	<b>EURO I, II et avant</b> Jusqu'au 30 septembre 2001



## CAP À L'OUEST POUR LE TOUR DES FERMES

Avec notre entrée dans l'Eurométropole de Strasbourg, c'est du côté de Breuschwickersheim, Kolbsheim et Osthoffen que vous pourrez vous rendre à vélo, à pied ou en voiture pour découvrir les exploitations agricoles à travers des visites guidées, des dégustations et des échanges avec les professionnels de la filière agricole. Au menu, maraîchage, élevage laitier, apiculture, arboriculture et viticulture.



**Le Tour des fermes 2017 promet de délicieuses surprises.  
Rendez-vous le 10 septembre 2017 à partir de 10h00**



## Charlotte BERNHARDT à nouveau à l'honneur

Du 9 au 11 mars 2017, au Parc des Expositions de Bordeaux, 700 apprentis de toute la France se sont affrontés pour les 44<sup>èmes</sup> finales nationales des Olympiades des Métiers, dans plus de 60 professions différentes.



Charlotte BERNHARDT, qui faisait partie de l'équipe de la Région Grand Est, s'y est distinguée en décrochant, dans la catégorie Pâtisserie-Confiserie, un prix d'excellence qui vient récompenser son travail et son talent.

Un grand bravo à Charlotte et nous lui adressons nos plus vives félicitations.

# Contact

## La Mairie

La mairie est ouverte au public

Lundi : **15h à 19h**

Mercredi : **9h à 12h**

Vendredi : **9h à 12h - 14h à 17h**

Nathalie et Chloé se feront un plaisir de vous accueillir.

**Accueil** 03 88 96 00 05  
accueil.mairie@breuschwickersheim.fr

Michel BERNHARDT, Maire 06 45 08 83 02

### Les Adjoints :

Lucien KRATZ 06 76 28 61 50

Richard HOFMANN 06 50 27 92 02

Doris TERNOY 06 07 08 35 50

Responsable de la Salle Polyvalente 06 77 25 34 81

**Service Social** 03 88 96 00 05

Se renseigner auprès de

Mme CAQUELIN à la Mairie

nathalie.caquelin@breuschwickersheim.fr

Site internet de la commune : [www.breuschwickersheim.fr](http://www.breuschwickersheim.fr)

## La Poste

L'Agence Postale Communale est ouverte au public

Du Lundi au mercredi : **14h à 17h**

Vendredi : **9h à 12h - 14h à 17h**

Samedi : **9h à 11h**

Carine se fera un plaisir de vous accueillir

Accueil : **03 88 96 00 00**

## Les Numéros utiles

### CENTRE ADMINISTRATIF - VILLE ET EUROMETROPOLE DE STRASBOURG

1 parc de l'Étoile

67076 Strasbourg Cedex

03 68 98 50 00

Site internet :

[www.strasbourg.eu](http://www.strasbourg.eu)

### DECHETS

Ordures Ménagères

03 68 98 51 90

Enlèvement des objets encombrants

03 68 98 51 89

Pour mémoire, la déchèterie de Breuschwickersheim reste ouverte les mercredis et samedis de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

### EAU ET ASSAINISSEMENT

Permanence Eau – eaux potable

03 88 19 97 09

Permanence Assainissement

03 88 40 05 96

### GAZ

Réseau GDS – Sécurité gaz 24h/24

03 88 75 20 75

Énerest Gaz de Strasbourg – Accueil clientèle 03 88 75 20 20

### POMPIERS

Jean-Louis NIEDERST, Chef de Section

Faire le 18

### GENDARMERIE

Wolfisheim

Faire le 17

03 88 78 20 19

### URGENCE - SAMU

Faire le 15

### Numéro d'urgence européen

112

### SANTE

#### Cabinet médical

Médecin Dr MARGUERON

Sophie HAETTEL, associée

Et Alexandra LEGARCON,

Collaboratrice libérale

03 88 96 18 69

#### Cabinet infirmier

LEGRAND, BINDER, KAEFFER

**Podologue**, Mme BARADEL

**Masseur, Kiné** Mme OBRY

Et Mme REGNAUNT

03 88 96 57 17

03 90 29 35 41

09 83 67 93 86

#### SOS MEDECINS

ASUM 67 – Association de Soins

et d'Urgences Médicales

Centre antipoison

Urgences SOS mains

SOS Ambulance

03 88 75 75 75

03 88 36 36 36

03 88 37 37 37

03 88 55 22 68

0800 648 201

#### PHARMACIES

Achenheim

03 88 96 14 80

Ittenheim

03 88 69 00 14

Pharmacies de garde :

3237 (n° Audiotel 0,34 euros TTC/minute) ou sur le site web

des pharmacies de garde

#### ENFANCE

Multi Accueil

03 88 51 65 67

Périscolaire

09 50 11 18 07

Ecole Maternelle

03 69 78 01 91

Ecole Élémentaire

03 69 81 53 98

Ecole Primaire de Kolbsheim

03 90 29 42 42

#### CULTES

M. FRANCOIS Pasteur

03 67 08 67 70

M. ZANGRE Curé

03 88 96 00 76

#### AUTRES ADMINISTRATIONS

Hôtel des Finances Publiques Illkirch

03 90 40 65 00

Préfecture du Bas-Rhin

03 88 21 67 68

Service du cadastre

03 90 41 20 00

Tribunal d'Instance de Schiltigheim

03 88 19 27 80

# CALENDRIER Juillet 2017 – Décembre 2017

## Juillet

13 juillet	Fête Nationale	Par l'Harmonie Sirène
Du 13 juillet au 4 août	Tournoi des séniors	Par le Club de Tennis
Du 29 au 30 juillet	Tournoi de Foot	Par le FCB

## Août

6 août	Pêche des habitants	Par l'Amicale des Pêcheurs
19, 20 et 21 août	Messti	Par l'Amicale des Sapeurs Pompiers

## Septembre

10 septembre	Pêche Inter-Sociétés	Par l'Amicale des Pêcheurs
10 septembre	Messe anniversaire	Par la Paroisse Catholique
10 septembre	Le tour des fermes	Par l'Eurométropole
21 septembre	Lancement de la marche nordique	Par SIEL BLEU

## Octobre

15 octobre	Bourse aux jouets	Par le Club de Tennis et le Club de Gym
------------	-------------------	-----------------------------------------

## Novembre

12 novembre	Cochonnaille	Par l'Amicale des Pêcheurs
-------------	--------------	----------------------------

## Décembre

3 décembre	Fête de l'Avent	Par la Paroisse Protestante
17 décembre	Fête des Aînés	Par la Commune